

doc
CA1
EA
I56
FRE
no 3&4
1985

N° 3 et 4 1985

au Canada 3,75\$
autre pays 4,25\$

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Afrique: banque et développement

Helsinki: dix ans après

La Guerre des Etoiles en question

L'embargo contre le Nicaragua

Une entrevue sur la Pologne

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Table des matières

No 3 et 4 1985

Nicaragua: un embargo aux effets incertains /
par Jacques Lemieux 3

Pologne: une entrevue /
par Carole-Marie Allard 7

La Banque africaine de développement /
par Jean-Yves Dionne 11

Helsinki: monologue ou dialogue? /
par Sheila Bird 16

Les vessies et les lanternes:
L'IDS en question /
par Léonard Zamor 21

Au centre: section supplémentaire

Pour mémoire: bibliographie et renseignements sur les relations extérieures du Canada, fournis par le ministère des Affaires extérieures.

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Perspectives internationales est publiée au Canada quatre fois l'an par International Perspectives, (95312 Canada Inc.), 302-150 rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1P 5A4.
Téléphone: (613) 238-2628

Editeur:
Alex Inglis

Directeur de la rédaction:
Marc Courtemanche

Secrétaire à la rédaction:
David MacNeill

Production et mise en page:
Anita Bergmann

Adresse postale:
B.P. 949,
Succursale B
Ottawa, Canada
K1P 5P9

Perspectives internationales est une revue d'opinion sur les affaires étrangères. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas, à moins qu'il en soit fait mention explicitement, les organismes dont ces auteurs peuvent faire partie.

ISSN 0381-4890
© 1985

Nicaragua: un embargo aux effets incertains

par Jacques Lemieux

L'histoire ne se répète peut-être pas, mais elle bégaye sûrement. À l'instar des sanctions économique imposées il y a 23 ans envers Cuba, le gouvernement des États-Unis a décrété le 1^e mai un embargo commercial contre le Nicaragua et a suspendu les communications aériennes et maritimes entre les deux pays.

Bien que la mesure américaine — qualifiée de “blocus” par Managua — n'ait pas encore dramatiquement affecté l'économie nicaraguayenne, la situation ne saurait tarder à se détériorer si des solutions ne sont pas apportées à court terme. En revanche, les observateurs dans la capitale nicaraguayenne s'accordent à dire que les conséquences de l'embargo seront cette fois-ci beaucoup plus limitées que dans le cas de Cuba en 1962.

Au moment de la décision américaine, le Nicaragua effectuait moins de 20 pour-cent de son commerce extérieur avec les États-Unis. Les exportations de bananes, de viande, de fruits de mer, de sucre et de café ont rapporté en 1984 au Nicaragua \$58 millions US. Au cours de la même période, le Nicaragua a déboursé \$110 millions US pour ses importations américaines, constituées surtout d'engrais, d'insecticides, de pesticides ainsi que de pièces de rechange pour la machinerie agricole et autres véhicules.

Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a lui-même reconnu lors d'une interview télévisée que les sanctions n'auront pas tellement d'impact sur l'économie nicaraguayenne. “En fait, l'embargo risque bien d'être aussi inefficace que les actuelles sanctions américaines contre Cuba, la Libye, l'Iran et d'autres adversaires,” écrivait dans son édition du 13 mai le magazine *Newsweek*.

Ces constatations sont renforcées par le fait que le texte de l'embargo ne défend pas aux compagnies américaines installées en territoire nicaraguayen — une quarantaine au total — d'y poursuivre leurs opérations, tout comme il n'interdit pas aux filiales des compagnies américaines dans d'autres pays de brasser des affaires avec le Nicaragua.

Jacques Lemieux est un journaliste canadien. Il travaille en Amérique centrale et vit à Managua.

L'économiste panaméen Xavier Gorostiaga, qui dirige à Managua le très réputé Institut nicaraguayen d'investigation économique et sociale (INIES), estime que "les effets de l'embargo sur l'économie se feront davantage sentir au niveau des importations que des exportations."

Cette remarque est d'autant plus juste que les équipements du peu d'industries que compte le Nicaragua sont presque à 100 pour-cent de fabrication américaine. Et il s'agit parfois — comme par exemple dans l'industrie minière — d'équipements tellement archaïques que les pièces de rechange étaient pratiquement introuvables sur le marché américain avant même que ne soient imposées les sanctions économiques.

"Les exportations," explique M. Gorostiaga, "pourront facilement prendre le chemin d'autres pays," comme c'est le cas pour les bananes maintenant entièrement exportées vers l'Europe. Les coûts additionnels de transport représentent environ 10 pour-cent de la valeur des revenus.

Pour sa part, le Canada envisage d'accroître ses importations de viande de boeuf, dont la production au Nicaragua est encore à 65 pour-cent entre les mains de l'entreprise privée. "Une décision sera prise dans les jours qui viennent," a déclaré à ce sujet la ministre canadienne des Affaires extérieures, Mme Monique Vézina, lors de sa visite, début juin, à Managua.

Le directeur de l'INIES affirme que le président Ronald Reagan a fait une erreur de calcul en choisissant la date du 1^e mai pour appliquer ses sanctions. M. Gorostiaga fonde son jugement sur le fait d'abord que les principaux produits nicaraguayens d'exportation sont d'origine agricole. "Or," dit-il, "les récoltes du présent cycle agricole avaient déjà été exportées, ce qui nous laisse une marge de manoeuvre de plusieurs mois pour trouver de nouveaux marchés. Trois mois auparavant," ajoute-il, "la crise aurait été pire."

Il n'en demeure pas moins, comme l'a reconnu le vice-président Sergio Ramirez, que "ces mesures de représailles affecteront grandement l'ensemble de l'économie du pays." L'entreprise privée, qui contrôle officiellement encore 60 pour-cent des moyens de production, sera la plus sévèrement touchée dans la mesure où elle est restée très dépendante de la technologie américaine. "C'est un coup fatal pour nous," a affirmé Humberto Sanchez, un gros producteur privé de café.

Alors que les coopératives de l'État utilisent un bon nombre de tracteurs bulgares, celles du secteur privé emploient des tracteurs John Deere. Les grands producteurs privés de coton fumigent leurs champs à l'aide d'avionnettes de fabrication américaine, tandis que les fermes étatiques comptent déjà 37 appareils polonais.

"Tout ce que l'administration (Reagan) fait, c'est affaiblir les classes moyennes encore existantes au Nicaragua," a déclaré le représentant démocrate du Michigan, M. David Bonior. Quant à Alvin Guthrie, leader d'un syndicat opposé aux sandinistes, il estime que l'embargo "est le prétexte parfait que pourra invoquer le gouvernement, l'excuse idéale pour nos problèmes économiques et de travail."

Nonobstant ces nuances, il n'en demeure pas moins que la situation générale est loin d'être rose. La seule raffinerie du pays, celle de la ESSO à Managua, dépend entièrement de la technologie américaine. "Les pièces de rechange pourront être acquises ailleurs, mais leur prix sera plus dispendieux qu'aux États-Unis," affirment ses responsables. La ESSO raffinera cette année de 70 à 80 pour-cent de la demande nationale de gas-oil et d'essence. Le même problème se pose avec les centrales électriques et les systèmes d'aqueduc et d'égout qui possèdent des équipements à 100 pour-cent américains.

Le ministre nicaraguayen du Commerce extérieur, M. Alejandro Martínez Cuenca, ne minimise pas l'impact des mesures de représailles sur ces secteurs clés de l'économie. Il précise toutefois qu'il "n'y a pas une seule pièce de rechange utilisée au Nicaragua qui ne puisse pas être obtenue en Europe, au Canada ou en Amérique latine." Et d'ajouter le ministre: "pas nécessairement de filiales américaines, puisque la technologie que nous utilisons est grandement répandue dans tout le monde occidental."

En revanche, il est évident que ces transactions exigeront davantage de temps en raison des démarches administratives préalables et des distances géographiques beaucoup plus grandes.

Par ailleurs, la conversion de l'économie à une nouvelle technologie exigerait plusieurs années. Dans le cas des systèmes de distribution d'électricité, les experts parlent d'un minimum de trois ans. Quoi qu'il en soit, il est important de retenir que les pannes de courant éventuelles ne manqueraient surtout pas d'entraîner des conséquences désastreuses pour tous les secteurs économiques si elles devaient se prolonger pendant plusieurs jours.

La presse nicaraguayenne, qui a abondamment commenté les effets de l'embargo, s'est particulièrement attardée au secteur de la santé où des progrès fantastiques et indéniables ont été accomplis depuis la révolution de 1979.

Le quotidien sandiniste *Barricada* a qualifié le "blocus" américain "d'attentat contre la santé du peuple." Soixante-dix pour-cent du matériel utilisé dans les hopitaux provient des États-Unis, selon le ministère de la Santé. Par exemple, à l'hôpital *La Mascota* de Managua, spécialisée en néonologie, sur un nombre de 18 incubateurs, la moitié est rendue inutilisable en raison de manque de pièces. Les quelques 400 pharmacies du pays verront leurs étalages se dé garnir davantage, puisqu'environ 20 pour-cent de leurs produits étaient importés des États-Unis.

Les mesures de représailles américaines ont été mal prises par l'ensemble de la communauté internationale. Avant même que ne fut entré officiellement en vigueur l'embargo, le 7 mai, la Communauté économique européenne, les pays non-alignés, les pays du Comécon, la Chine, l'Australie et le Canada, entre autres, avaient déjà émis des communiqués ou formulé des déclarations critiquant, à des degrés divers, la décision américaine.

Contrairement à ce qui s'était produit à Cuba en 1962 alors que tous les pays latino-américains — excepté le Mexique — avaient emboîté le pas à

Washington, cette fois seuls le Salvador et le Honduras se sont permis d'appuyer la mesure américaine. Et il s'agit avant tout d'un appui verbal dans la mesure où ni le Salvador ni le Honduras n'ont osé aller jusqu'à la rupture de leurs relations commerciales avec Managua.

La vaste offensive diplomatique déployée en mai et juin par les dirigeants sandinistes en direction de 17 pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest a permis au Nicaragua d'obtenir de l'aide pour un montant total d'environ \$402 millions US. De cette somme, \$202 millions US ont été accordés au Nicaragua par l'Union soviétique, les pays du Comecon et la Yougoslavie, tandis que le reste provenait de pays Ouest-européens.

La question que n'ont cessé de se poser la presse et les milieux diplomatiques occidentaux depuis l'embargo est celle de savoir si le Nicaragua sera maintenant tenté de resserrer davantage ses liens avec l'Union soviétique. Ne serait-il pas intéressant d'inverser l'interrogation et de se demander si l'URSS est vraiment intéressée à accroître son engagement au Nicaragua?

S'il est vrai que Moscou a fourni depuis 2 ans l'essentiel des armes du Nicaragua, il n'en reste pas moins que l'URSS ne semble pas intéressée — et ne semble pas avoir les moyens — d'injecter annuellement dans l'économie nicaraguayenne de \$3 milliards US à \$4 milliards US comme elle l'a fait depuis plus de vingt ans à Cuba.

En outre, les sandinistes sont bien au fait que aussi grandioses que puissent être les projets soviétiques de coopération, ils ne recevront jamais de Moscou les précieuses devises qu'ils ont besoin à tout prix pour rééquilibrer leur balance commerciale.

“Les Soviétiques semblent regarder le Nicaragua comme un investissement aux coûts et aux risques peu élevés. Ils sont heureux de marquer des points dans leur propagande et ils feront tout en leur possible, hormis une aide militaire et économique majeure, pour que les sandinistes demeurent irritants pour les États-Unis et un modèle révolutionnaire pour le reste de l'Amérique latine. Mais Moscou n'est pas prêt à garantir la survie du régime sandiniste dans une confrontation directe avec Washington,” écrivait encore *Newsweek* le 13 mai dernier.

Ce manque de garanties soviétiques pourrait bien inciter les autorités sandinistes à chercher un “modus vivendi” avec l'ensemble des forces d'opposition à l'intérieur du pays, y compris l'église, qui peut être de nature à apaiser les foudres de l'administration Reagan et, surtout, à séduire et convaincre l'Europe occidentale et le Canada qu'ils peuvent — et doivent — appuyer le Nicaragua à un moment aussi crucial et dramatique de son histoire.

Peut-être réussiront-ils alors à convaincre Washington qu'il doit respecter et aider le Nicaragua. Et peut-être alors Washington comprendra-t-il à son tour que rien n'est joué définitivement au Nicaragua où tous les revirements sont encore possibles, même les plus inimaginables. Certes, il y a beaucoup de “peut-être” à toutes ces affirmations, mais en cas de succès un grand pas serait alors franchi en faveur de la paix régionale, à laquelle l'administration Reagan dit tenir tant □

Pologne: une entrevue

par Carole-Marie Allard

Pierre Van Rutten est né en Belgique. Il vit au Canada depuis 1965. Il a obtenu son Ph.D. à l'Université d'Ottawa et enseigne à l'Université Carleton. Un échange inter-universitaire lui a permis de séjourner en Pologne au printemps 1985. Invité par l'Université de Varsovie, il a vécu dans une famille polonaise et a pu juger de façon privilégiée la situation en Pologne. Carole Marie Allard a recueilli ses impressions sur ce pays.

Qu'est-ce qui vous a le plus frappé en Pologne?

C'est sans contredit la force de l'Église Catholique. Je n'ai jamais vu une église vide en Pologne et j'y suis entré souvent, même en dehors des heures des offices religieux. La pratique religieuse est restée très traditionnelle: les gens font le carême, ne mangent pas de viande le vendredi. C'est un catholicisme très absolu, comme je l'ai connu dans ma jeunesse. Même l'Université de Varsovie est plus chrétienne que bien des universités canadiennes. On voit des inscriptions partout pour inviter les étudiants à des messes et à d'autres cérémonies. L'Église se manifeste énormément à l'extérieur. On voit les prêtres en soutanes, les religieuses encore en habits de leur ordre. Ils font sentir leur présence au régime. Ce n'est pas une Église des cafacombes.

Pourquoi selon vous la pratique du catholicisme en Pologne est-elle restée si traditionnelle?

Le catholicisme en Pologne est un catholicisme de combat qui a dû se durcir. Il a toujours été pris entre deux feux: les orthodoxes du côté russe et les luthériens du côté allemand. L'identité polonaise est étroitement liée à l'identité catholique. Le rôle de l'Église ne se limite pas aux consciences. Il faut remonter dans l'histoire de la Pologne pour le comprendre.

Il y a un proverbe polonais qui dit "La Patrie c'est l'Église". Durant les périodes de partage de la Pologne, l'Église a sauvé l'esprit national et encore actuellement c'est l'Église qui, pour les Polonais, représente la Pologne authentique. Bien que juridiquement la Pologne soit indépendante, elle est

Carole-Marie Allard est journaliste. Elle travaille à Ottawa.

quand même fortement marquée par des directives qui viennent de Moscou. L'Église continue donc à jouer un rôle qu'elle a toujours joué dans l'histoire polonaise.

De l'extérieur, on a l'impression que l'Église mène une guerre ouverte avec le régime du General Jaruleski, avez-vous pu confirmer cette impression?

L'Église fournit des structures dans lesquelles une certaine opposition idéologique peut se réfugier. Elle fournit aussi l'idéologie qui s'oppose nettement à l'idéologie officielle.

La Pologne vit une période de tension entre un gouvernement communiste et une majorité catholique. L'Église en Pologne mène la lutte idéologique contre le communisme surtout à cause de son athéisme et je dirais qu'elle a gagné la bataille. En cas d'élections libres, 15 pour-cent de la population voterait pour le gouvernement. Certains sont contre le régime parce qu'il est une importation russe et le sentiment anti-russe est traditionnel en Pologne. C'était le cas même avant la guerre 1914 où la Pologne faisait partie de l'empire des Tsars. D'autre part, une partie de la population n'accepte pas le régime communiste parce qu'elle est catholique et que la doctrine officielle est athée et anti-religieuse. Enfin il y a ceux qui sont contre le régime à cause de son échec économique. Je crois que si le gouvernement réussissait à élever le niveau de vie de l'ensemble de la population, 40 pour-cent de ces 85 pour-cent qui sont contre accepteraient le régime.

Vous dites que l'Église a gagné la bataille contre le communisme, pouvez-vous expliquer cette affirmation?

Elle a donné à la Pologne je dirais des structures sociales qui permettaient de prendre en charge un esprit national et même une partie de la culture. Depuis que le gouvernement a dissout le syndicat des artistes, beaucoup ne veulent plus travailler pour le gouvernement. Nous voyons des artistes de troisième catégorie à la télévision. Des gens comme le cinéaste Andrei Wadja donne des conférences dans les églises. On y joue des pièces de théâtre, on y donne des concerts. Donc, l'Église a récupéré une partie de la vie culturelle. *C'est un État dans l'État.* Pas sur le plan économique mais sur le plan des idées et de la culture. Cela a en quelque sorte rendu la Pologne imperméable à l'idéologie communiste, du moins dans sa grande majorité.

Quelle analyse faites-vous de l'attitude du clergé?

Tout le haut-clergé et le clergé assez âgé désirent un *modus vivendi* avec l'État. Ils ne désirent pas la confrontation ouverte. Le jeune clergé est beaucoup plus agressif. Le gouvernement polonais semble laisser l'Église assez libre. Les séminaires et les couvents sont pleins même si les motivations ne sont pas toujours purement religieuses. On entend des prêtres dire: "Je me suis fait prêtre parce que je crois que c'est la meilleure manière de servir mon pays actuellement." C'est une motivation patriotique. Cela fausse un peu ces vocations.

Le jeune clergé ne veut pas de la violence, mais en chaire, dans les conseils à leurs fidèles, dans les bulletins paroissiaux ils forment, je dirais, une sorte de culture indépendante que l'État n'ose pas attaquer de front. Les étudiants doivent suivre des cours d'idéologie et d'économie politique dans les universités. Mais ils suivent aussi des cours de religion dans les églises qui s'occupent des universitaires.

Avez vous assisté à des manifestations religieuses?

J'ai assisté à des messes patriotiques où l'on chante le fameux cantique, les deux doigts levés. Je vous assure que c'est impressionnant. On sent que cette population lutte, je ne sais pas si c'est contre le régime mais certainement contre la docilité du régime aux directives qui viennent de Moscou. Ce n'est pas seulement contre le communisme, c'est aussi contre le fait que la Pologne est un État satellite et qu'elle n'est pas libre dans sa politique étrangère. Certains font la distinction. J'ai discuté avec un professeur opposé au régime. Je lui ai fait remarquer que le capitalisme n'était pas tout à fait chrétien. Il m'a répondu: "Mais nous ne voulons pas abandonner les progrès que le socialisme a fait faire au pays." C'est contre le communisme et toute l'idéologie qui l'accompagne et pas tellement contre le système social qu'il en voulait.

Vous avez parlé des jeunes qui se faisaient prêtres pour pouvoir jouer un rôle patriotique. Est-ce que les jeunes en général sont d'accord avec cette façon très traditionnelle de pratiquer la religion?

Il y a un mouvement plus laïque parmi les moins de 35 ans. Aussi, il ne faut pas oublier que l'intelligentsia polonaise entre les deux guerres a quand même été influencée par le laïcisme français. D'ailleurs, la Pologne a toujours subi l'influence de la France. Evidemment la France républicaine représente un État où la religion n'a pas de rôle en politique. Cette séparation des pouvoirs entre l'Église et l'État a influencé certains intellectuels. Cependant, je ne crois pas que ce groupe soit majoritaire.

J'ai discuté avec certaines personnes qui étaient de cette tendance. Je n'ai pas entendu de paroles hostiles contre l'Église, mais ils regrettent la division du pays parce que ce sont des patriotes avant tout. La Pologne doit survivre en tant que Pologne. *Survivre* contre une assimilation russe et rester polonaise.

À long terme où cette suprématie morale de l'Église peut-elle mener la Pologne?

L'Église sauve l'esprit polonais. J'ai compris en Pologne une chose dont je ne m'étais pas encore rendu compte: la force de la culture pour la survie d'une nation. Les nations annexées, envahies, restent fidèles à leur identité grâce à la culture. Tous les petits Polonais connaissent l'histoire polonaise. Je dirais que cet esprit patriotique permet à la Pologne de rester elle-même dans toutes ces circonstances historiques qui limitent sa liberté.

D'autre part, les Polonais, à cause de leur catholicisme, refusent même quand ils devraient le faire pour des raisons pratiques, de collaborer avec le gouvernement. Ce genre d'attitude n'aide pas l'économie. C'est en ce sens que je pense que le communisme n'a pas été habile. S'il s'était déclaré incompetent dans le domaine religieux, il n'aurait pas obligé les prêtres à faire une obligation morale de ne pas l'accepter.

Le gouvernement de Jaruleski prend de nombreuses mesures qui sont plutôt positives. En économie des tentatives sont faites pour rationaliser la production et libéraliser certains secteurs. Au point de vue culturel, l'État aide la vie artistique.

Le Général Jaruleski lui-même ne profite pas de la situation. Quant il est arrivé au pouvoir, certains ont pensé: "Enfin un homme qui a les mains propres." Encore maintenant, il habite une petite villa. Je lui accorde le bénéfice du doute. C'est un homme profondément communiste, de formation soviétique qui a encouragé les Russes dans l'affaire de la Tchécoslovaquie. L'état de siège a suscité contre lui une haine farouche. Mais, dans un milieu qui n'a aucune sympathie pour le gouvernement, on m'a dit: "Dans les circonstances, c'était la moins mauvaise solution." On avait pas le choix ou c'était la loi martiale ou l'intervention directe de l'armée russe.

Comment voyez-vous l'avenir?

Solidarité est en perte de vitesse. Il est devenu un mouvement clandestin. Il a perdu son pouvoir sur les masses. Il a encore de nombreux militants qui collaborent pour l'impression d'un journal. Mais Solidarité a de gros problèmes, il ne suffit pas d'écrire encore faut-il publier. Il faut des presses, de l'encre, du papier et le gouvernement contrôle tout. Tout doit être importé clandestinement. Vous rendez-vous compte de l'effort que cela prend pour continuer. Son influence a d'ailleurs été récupérée par l'Église.

Quand j'étais là, on estimait à une centaine le nombre de prisonniers politiques, ce qui était relativement peu. Depuis cela a augmenté, on a l'impression que le régime veut resserrer la vis. Il essaie de limiter les voyages à l'étranger des Polonais. Il faut que les lettres d'invitation viennent de parents proches et non de vagues cousins. Il a changé la loi sur les universités de façon à modifier leur statut libéral. Il a pris des mesures pour que les doyens soient nommés par le gouvernement et non élus par les professeurs. On sent que le gouvernement qui avait perdu pied essaie de récupérer du pouvoir. Mais l'Église ne cédera pas, le régime ne cédera pas. Le pire serait la confrontation violente.

On sent que les fidèles sont prêts à aller jusqu'au martyr. □



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Pour mémoire

Canada

Supplément à Perspectives internationales N° 3 et 4 1985

I. Vient de paraître sur les relations extérieures du Canada (liste bibliographique dressée par le bibliothéque).

1. Livres

A proxy for trust: views on the verification issue in arms control and disarmament negotiations. Sous la direction de John O'Manique. Ottawa: Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University, 1985.

Adams, Patricia et Lawrence Solomon
In the name of progress: the underside of foreign aid. Toronto: Energy Probe Research Foundation, 1985.

Baxter, Ian F.G., David M. Brown et Tamsin Solomon
Foreign investment in China: the legal context. Downsview, Ont.: Joint Centre on Modern East Asia, York University, 1983.

Brean, Donald J.S.
International issues in taxation: the Canadian perspective. Toronto: Canadian Tax Foundation, 1984.

Byers, R.B., John Hamre et G.R. Lindsey
Aerospace defence: Canada's future role. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1985. (Wellesley papers 9/1985.)

Campbell, Allan et Gerald Fretts
Canada in the world: choosing a role. Edmonton: Weigh Educational Publishers, 1985.

Campbell, William A.B. et Richard K. Melchin
The Strategic Defence Initiative: assured security for Canada. Vancouver: Canadian Conservative Publishers Ltd., 1985.

Canada, the United States and Latin America: independence and accommodation. Acte d'un colloque 1 avril 1984. Washington, D.C.: Latin American Program, Woodrow Wilson International Center for Scholars, 1985.

Canada among nations: 1984: a time of transition. Sous la direction de Brian W. Tomlin et de Maureen Molot. Toronto: James Lorimer, 1985.

Canada and international trade. Actes d'un colloque parrainé par l'Institut des Relations Internationales de l'UCB et de l'Institut de Recherche sur la politique publique, Vancouver, 5-6 juin 1983. 2v. Montreal: Institute for Research on Public Policy, 1985.

Canada and the United States: enduring friendship, persistent stress. Sous la direction de Charles F. Doran et de John H. Sigler. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice-Hall, 1985.

Canada's energy: international aspects. Rapport d'une groupe de travail de l'ICAI. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1985.

Canada's strategies for the Pacific Rim. Sous la direction de Brian MacDonald. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1985.

- Canada-U.S. interdependence in the cultural industries.* Sous la direction de Fred Thompson. Actes d'un colloque tenu à l'université Columbia, New York City, 2 novembre 1984. Parrainé par le Programme des Études Canadiennes de l'université Columbia et l'Institut Canadien des Affaires Internationales. New York: Canadian Studies Program, Columbia University, 1985.
- Canada/U.S. trade relations: problems and prospects. Sous la direction de Lee H. Radebaugh et de Earl H. Fry. Provo, Utah: Brigham Young University, David M. Kennedy Center for International Studies, 1985.
- Canadian culture: international dimensions.* Sous la direction de Andrew Fenton Cooper. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1985.
- Canadian perspectives on the Strategic Defence Initiative.* Charles-Philippe David et al. Ottawa: Canadian Centre for Arms Control and Disarmament, 1985.
- Canadian political thought.* Sous la direction de H.D. Forbes. Toronto: Oxford University Press, 1985.
- Cartier, Georges et Lucie Rouillard
Les relations culturelles internationales du Québec. Québec: Centre d'études politiques et administratives du Québec, 1984.
- Chapman, Peter
Canada and the movement for a nuclear free and independent Pacific. Waterloo, Ont.: Project Ploughshares, Conrad Goebel College, 1984.
- CIRCA 1984-1985: les conflits internationaux, les régions et le Canada 1984-1985.* Québec: Centre québécois de relations internationales, 1985.
- Clarkson, Stephen
Canada and the Reagan challenge: crisis and adjustment, 1981-1985. Toronto: James Lorimer & Company, 1985.
- Cooke, O.A.
The Canadian military experience 1867-1983: a bibliography. 2nd ed. Ottawa: Directorate of History, Department of National Defence, 1984.
- Cox, David
The aftermath of the Korean Airline incident: gathering intelligence about intelligence gathering. Kingston, Ont.: Department of Political Studies, Queen's University, 1984.
- Current legal issues affecting U.S./Canada trade and investment: first joint seminar.* Continuing Legal Education Committee and the International Law Section of the Florida Bar in cooperation with the Canadian Bar Association. Florida Bar, 1985.
- D'Cruz, Joseph et James D. Fleck
Canada can compete! Strategic management of the Canadian industrial portfolio. Montreal: Institute for Research on Public Policy, 1985.
- Deterrence in the 1980s: crisis and dilemma.* Sous la direction de R.B. Byers. London & Sydney: Croom Helm, 1985.

- Doern, G. Bruce et Glen Toner
The politics of energy: the development and implementation of the NEP. Toronto: Methuen, 1985.
- Doran, Charles F. et Joel J. Sokolsky
Canada and Congress: lobbying in Washington. Halifax: Centre for Foreign Policy Studies, Dalhousie University, 1985.
- Dupuis, Monique
Crise mondiale et aide internationale; stratégie canadienne et développement du Tiers-Monde. Montréal: Nouvelle Optique, 1984.
- Evans, Paul et Daphne Gottlieb Taras
Canadian public opinion on relations with China: an analysis of the existing survey research. Downsview, Ont.: Joint Centre on Modern East Asia, York University, 1985.
- Fournier, Louis
F.L.Q.: the anatomy of an underground movement. Toronto: NC Press, 1984.
- Fox, William T.R.
A continent apart: the United States and Canada in world politics. Toronto: University of Toronto Press, 1985.
- Gay, Daniel
Les élites québécoises et l'Amérique latine. Montréal: Nouvelle Optique, 1983.
- Gelber, Nancy
Canada in London; an unofficial glimpse of Canada's sixteen High Commissioners 1880-1980. London: Canada House, 1980.
- Global strategy: six national viewpoints.* Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1985.
- Goldberg, Michael A.
The Chinese connection: getting plugged in to Pacific Rim real estate, trade, and capital markets. Vancouver: University of British Columbia Press, 1985.
- Groups and governments in Canadian foreign policy: proceedings of a Conference, Ottawa, 9-11 June 1982.* Sous la direction de Don Munton. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1985.
- Hadley, Michael L.
U-Boats against Canada; German submarines in Canadian waters. Kingston et Montréal: McGill-Queen's University Presses, 1985.
- Hart, Michael
Some thoughts on Canada-United States sectoral free trade. Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1985.
- Hines, W.R.
Trade policy making in Canada: are we doing it right? Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1985.

- Hunt, Constance D. et Alastair R. Lucas
Environmental regulation; its impact on major oil and gas projects: oil sands and Arctic.
 Calgary: Canadian Institute of Resources Law, 1980.
- International Chamber of Commerce. Canadian Council
*International commercial arbitration; a Canadian perspective on the Court of Arbitration
 of the International Chamber of Commerce.* Sous la direction de Patrick J. Caragate.
 Canadian Council, International Chamber of Commerce, 1982.
- Sous la direction de Jasani, Bhupendra.
Space weapons; the arms control dilemma. Stockholm International Peace Research
 Institute. London, Philadelphia: Taylor & Francis, 1984.
- La politique étrangère du Canada: approches bilatérale et régionale; sous la direction de Guy
 Gosselin.* Québec: Centre québécois de relations internationales, 1984.
- Lyons, Gene M. et Jonathan L. Shrier
The Atlantic connection. Hanover, N.H.: Dartmouth College, 1984.
- Mackenzie King to philosopher King: Canadian foreign policy in the modern age.* Sous la
 direction de Peter St. John avec Raymond Hébert et al. Winnipeg: 1984.
- MacLeish, William H.
Oil and water; the struggle for Georges Bank. Boston: Atlantic Monthly Press, 1985.
- Meisel, John
Space invaders: some Canadian and international implications of telemetrics. Kingston,
 Ont.: Queen's University, 1985.
- Murphy, Rae, Robert Chodos et Nick Auf der Maur
Brian Mulroney. Montréal: Boréal Express, 1984.
- Nadeau, Bertrand
*Britain's entry into the European Economic Community and its effect on Canada's
 agricultural products.* Montréal: Institute for Research on Public Policy, 1985.
- Niosi, Jorge
Canadian multinationals. Toronto: Between the Lines, 1985.
- Nuclear winter and associated effects; a Canadian appraisal of the environmental impact of
 nuclear war.* The Royal Society of Canada, 1985.
- Pearson, Nancy Joy
The cruise missile testing issue: a Canadian foreign policy interest group study. Calgary:
 University of Calgary, Dept. of Political Science, 1984. (Thèse M.A.)
- Petras, James F. et M.H. Morely
*The United States and Canada: state policy and strategic perspectives on capital in
 Central America.* Kingston, Ont.: Department of Political Studies, Queen's University,
 1984.

Présence internationale du Québec; chronique des années 1978-1983; sous la direction de Gérard Hervouet et Hélène Galarnreau. Québec: Centre québécois de relations internationales, 1984.

Rueggeberg, Harriet et Andrew R. Thompson
Water law and policy issues in Canada. Report on a workshop for the Inquiry on Federal Water Policy, Toronto, May 31-June 1, 1984. Vancouver: Westwater Research Centre, University of British Columbia, 1984.

Strategic studies reading guide 1984. Préparé par L. Motiuk. Ottawa: Department of National Defence, Operational Research and Analysis Establishment, 1985.

The Commonwealth in the 1980s: challenges and opportunities. Sous la direction de A.J.R. Groom et de Paul Taylor. London: Macmillan, 1984.

The integration question: political economy and the public policy in Canada and North America. Sous la direction de Jon H. Pammett et de Brian W. Tomlin. Don Mills, Ont.: Addison-Wesley, 1984.

The management of transborder data flows: U.S.-Canada and beyond. Proceedings of a Conference held at Columbia University, April 2, 1984. New York: Canadian Studies Program, Columbia University, 1984.

United States Arctic interests; the 1980s and 1990s. Sous la direction de William W. Westmeyer et de Kurt M. Shusterich. New York: Springer-Verlag, 1984.

Voyer, Roger D. et Mark G. Murphy
Global 2000: Canada; a view of Canadian economic development prospects, resources and the environment. Toronto: Pergammon Press, 1984.

2. Articles

Abonyi, George
"Aid-trade strategy: a new mutually beneficial relationship with developing countries can be built on a framework of analysis, assessment and cooperative planning." *Policy options* 6 (octobre 1985) 26-29.

Allen, Glen
"The crisis over water." *Maclean's* 98 (26 aout 1985) 34-37.

Austen, Ian
"A ruling against acid rain." *Maclean's* 98 (12 aout 1985) 48.
"An undersea struggle for supremacy." *Maclean's* 98 (19 aout 1985) 22-23.

Baranyi, Steven
"Canadian foreign policy towards Central America, 1980-84: independence, limited public influence, and state leadership." *NS, Canadian journal of Latin America and Caribbean studies* 10 (no. 9, 1985) 23-57.

Beaulne, Yvon
"In defence of UNESCO." *Bulletin: quarterly of the United Nations Association in Canada* 11 (juin 1985) 5-6.

Bertram, Christoph

"Strategic defence and the Western Alliance." *Daedalus* 114 (no. 3, 1985) 279.

Boidman, Nathan

"Internal revenue service ruling conflicts with new Canada-U.S. treaty." *International tax journal* 33 (no. 3, 1985) 567-568.

Bowen, Robert E. et Timothy M. Hennessey

"Adjacent state issues for the United States in establishing an exclusive economic zone: the cases of Canada and Mexico." *Ocean development and international law* 15 (no. 3-4, 1985) 355-375.

Brecher, Irving

"Foreign aid and human rights." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 23-26.

Chenoweth, Don

"Political parties, provinces and Canadian foreign policy: Trudeau and beyond." *American review of Canadian studies* 15 (été 1985) 188-204.

Clain, Levi E.

"Gulf of Maine — A disappointing first in the delimitation of a single maritime boundary." *Virginia journal of international law* 25 (printemps 1985) 521-620.

Clark, Joe

"Canada and the Commonwealth." *The Round table* 296 (octobre 1985) 306-310.

Cohen, Alexander F.

"Cosmos 954 and the international law satellite accidents." *Yale journal of international law* 10 (automne 1984) 78-91.

Cohen, Dian

"A plea on behalf of free trade." *Maclean's* 98 (15 juillet 1985) 7.

"A singular economic remedy." *Maclean's* 98 (2 décembre 1985) 13.

Cohen, Maxwell

"Canada and the US — new approaches to undeadly quarrels." *International Perspectives* (mars/avril 1985) 16-22.

Cooper, Robert G. et Elko J. Kleinschmidt

"The impact of export strategy on export sales performance." *Journal of international business studies* 16 (septembre 1985) 37-55.

Crookell, Harold

"Fortress Canada in an interdependent world." *Business quarterly* 50 (printemps 1985) 102-107.

Curtis, John

"Bilateralism in a multilateral world." *International Perspectives* (mars/avril 1985) 23-28.

Delvoie, L.A.

"Canada's international security policy." *International Perspectives* (juillet/aout 1985) 25-27.

- Draimin, Tim
 "Canada and Central America: an overview of business and governmental relations." *Central America: a contemporary crisis, LARU studies* 5 (no. 1, septembre 1982) 83-94.
- Dunlop, John
 "Electronics industry update on trade, or the CCE annual politics-in-electronics survey with the views from both US and from Canada." *Canadian electronics engineering* 29 (avril 1985) 73-76.
- Ensch, Thomas L.
 "Viewpoint: tires — a case for protection?" *Business quarterly* 50 (été 1985) 49-51.
- Finlayson, Jock A.
 "Canadian business and free trade." *International Perspectives* (mars/avril 1985) 29-31.
- French, Carey
 "Defending Canada to the last dollar." *Report on business magazine* 2 (septembre 1985) 53-57.
- Gellner, John
 "The defence of Canada: requirements, capabilities, and the national will." *Behind the headlines* 42 (no. 3, 1985) 1-17.
- Gibbins, Roger et Neil Nevitte
 "Canadian political ideology: a comparative analysis." *Canadian journal of political science* 18 (septembre 1985) 577-598.
- Hall, Barry T. et Judith A. Ward
 "Tax planning for investing in Australia." *Canadian tax journal* 33 (juillet/aout 1985) 825-834.
- Hamilton, Carl
 "Voluntary export restraints and trade diversion." *Journal of common market studies* 23 (juin 1985) 345-355.
- Isgro, Anna Cifelli
 "Canada's gambit: Prime Minister Mulroney dangles free trade with the U.S." *Fortune* 112 (11 novembre 1985) 123-126.
- Javetski, Bill
 "Business is becoming the business of the Parti Québécois." *Business week* 2914 (30 septembre 1985) 69.
 "How Pat Carney is shaking up the oil fields." *Business week* 2922 (25 novembre 1985) 55.
- Johnson, Brian D.
 "The battle over the cultural border." *Maclean's* 98 (18 novembre 1985) 69.
- Kanao, Minoru
 "Japan-Canada trade: smooth sailing." *Journal of Japanese trade and industry* 4 (juillet/aout 1985) 51-52.

Le Blanc, Philippe

"Canada at the UN Human Rights Commission." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 20-22.

"Against torture." *Policy options* 6 (juin 1985) 26-27.

Lewis, Stephen

"The diverse United Nations." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 3-6.

Leyton-Brown, David

"The Mulroney gamble." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 27-29.

Lord, David et Bruce Wallace

"L'eau du nord: destination USA. Les américains sont assoiffés, et le libre-échange risque d'être celui de l'eau." *L'Actualité* 10 (novembre 1985) 179-181.

Lowther, William

"The controversial envoy reigns." *Maclean's* 98 (24 juin 1985) 18.

Lyon, Peyton

"Canada at the United Nations." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 15-19.

Macfarlane, David

"Allan Gotlieb's Passion: picture perfect." *Saturday Night* 100 (septembre 1985) 38-39.

MacGregor, Roy

"The pressure for a free-trade pact." *Maclean's* 98 (27 mai 1985) 18-19.

Mackenzie, Hilary

"A foreign policy furore." *Maclean's* 98 (27 mai 1985) 22.

"Division on free trade and Star Wars." *Maclean's* 98 (2 septembre 1985) 13.

MacQueen, Ken

"The new race for the north." *Maclean's* 98 (19 août 1985) 16-19.

"Preparing a free-trade strategy." *Maclean's* 98 (30 septembre 1985) 16-18.

McLachlan, D.L.

"Discriminatory public procurement economic integration and the role of bureaucracy." *Journal of common market studies* 23 (juin 1985) 357-372.

McMahan, Lawrence

"Boosting the economic engine: selling Saskatchewan to Southeast Asian entrepreneurs." *Saskatchewan business* (septembre/octobre 1985) 23-24.

Moskau, J.J.

"James Kelleher takes on trade." *Canadian export world* 1 (décembre 1984) 6-8.

Muirhead, Bruce

"Trade policy askew." *International Perspectives* (juillet/août 1985) 8-10.

Mye, Randolph

"Canada: economic slow down will lower U.S. export growth." *Business America* (16 septembre 1985) 15-16.

Newman, Bruce

"The Fries King and free-trade." *Maclean's* 98 (30 septembre 1985) 52.

Newman, Peter C.

"Mulroney's next big decisions." *Maclean's* 98 (29 juillet 1985) 36.

"The painful route of free trade." *Maclean's* 98 (9 décembre 1985) 37.

Nikiforuk, Andrew

"Maintaining a watch on the North." *Maclean's* 98 (19 aout 1985) 20.

Paterson, Robert K.

"The economic cooperation agreement between Canada and ASEAN: charting a foreign investment course in Southeast Asia." *University of British Columbia law review* 19 (no. 2, 1985) 389-404.

Pearson, Geoffrey

"Reflections on the Trudeau peace initiative." *International Perspectives* (mars/avril 1985) 3-6.

Platt, D.C.M.

"Canada and Argentina: the first preference of the British investors, 1904-1914." *The journal of imperial and Commonwealth history* 13 (mai 1985) 77-92.

Pratt, Cranford

"Canadian policy towards the International Monetary Fund: an attempt to define a position." *Canadian journal of development studies* 1 (no. 1, 1985) 9-26.

Reisman, Simon

"Canada-United States trade at the crossroads: options for growth." *Canadian business review* 12 (automne 1985) 17-23.

Ritchie, Charles

"At the San Francisco Conference, 1945." *International Perspectives* (septembre/octobre 1985) 7-14.

Robinson, Davis R., David A. Colson et Bruce C. Rashkow

"Some perspectives on adjudicating before the World Court: the Gulf of Maine case." *American journal of international law* 79 (juillet 1985) 580-597.

Rohrlich, Paul E.

"Canada and Star Wars." *International Perspectives* (mai/juin 1985) 17.

Rose, Michael

"A questionable claim." *Maclean's* 98 (19 aout 1985) 21.

"Free trade: the first step." *Maclean's* 98 (7 octobre 1985) 22-23.

Rotstein, Abraham

"Hidden costs of free trade." *International Perspectives* (juillet/aout 1985) 3-7.

La Banque africaine de développement

par Jean-Yves Dionne

La Banque africaine de développement (BAD) fêtait l'automne 1984 son vingtième anniversaire. Au cours de ces vingt dernières années, l'institution financière africaine a vu son capital autorisé passer de \$250 millions qu'il était en 1964 à près de \$6 milliards EU. Sa capacité d'emprunt sur les marchés financiers, à peu près nulle en 1974, se situe maintenant dans l'ordre de \$2 milliards EU. Ses réserves se chiffrent à plus de \$130 millions EU.

Historique

La création d'une banque régionale de développement en Afrique se discutait bien avant 1960. Cependant, c'est au cours du premier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abéba en 1963, conscients de l'insuffisance des apports extérieurs en capitaux, que certains chefs d'État africains décident de la création d'une banque régionale. L'objectif assigné par les fondateurs sera de contribuer au développement économique et au progrès social des États membres régionaux et collectivement par l'encouragement à l'investissement de capitaux publics et privés sur le continent africain.

L'Accord portant sur la création de la BAD entre en vigueur le 10 septembre 1964 et ce, malgré les difficultés qui jalonnent son parcours. Les opérations de la BAD ne débiteront pas avant juillet 1966. Constituée à l'origine de 23 États africains et d'un modeste capital-actions, la BAD a choisi la voie du conservatisme et de la prudence en lançant en 1975 un premier emprunt de \$25 millions sur le marché des capitaux.

La Banque et ses institutions

A titre d'institution financière, la Banque consent des prêts, effectue des investissements et fournit de l'assistance technique pour l'élaboration, le financement et la mise en oeuvre des projets de développement. Ce faisant, elle peut opérer seule ou conjointement avec d'autres institutions financières.

Jean-Yves Dionne est agent au ministère des Affaires extérieures. Il a travaillé en Côte d'Ivoire.

Le Groupe de la Banque est composé des institutions affiliées suivantes: outre la BAD ne prêtant essentiellement qu'aux pays membres dont le PNB per capita est supérieur à \$781 EU, le Fonds africain de développement (FAD), créé en 1972, fournit des prêts à des conditions de faveur à plus d'une quarantaine de pays du continent africain.¹ Les ressources du Fonds ont été reconstituées en 1984 pour un montant de \$1.5 milliard couvrant la période 1985-1987. Il est à noter que le Canada, à titre de pays souscripteur, se situe au troisième rang, tant par son apport financier à cette quatrième reconstitution des ressources du Fonds qu'au total cumulatif de ses souscriptions.

Parallèlement à ces institutions, mentionnons les efforts louables entrepris par la BAD au cours des dernières années pour régionaliser ses activités par l'ouverture de représentations à Yaoundé, Nairobi, Harare et à Londres, ou encore pour agir à titre de chef de file lors de la création d'organismes panafricains ou par la prise de participation importante du capital dans quelques-uns des organismes suivants correspondants à son objectif fondamental du développement économique de l'Afrique:

- la SIFIDA (Société internationale financière pour le développement en Afrique) en 1979
- l'AFRICA-RE en 1978 (Société africaine de réassurance)
- Shelter-Afrique en 1983
- La FECA (Fédération des consultants africains) en 1984

Le Groupe de la Banque encourage le développement sous-régional par le financement de projets multinationaux qui représente environ 7 pour-cent de l'ensemble de ses prêts. Ces financements concernent les projets d'infrastructure et se situent en grande partie dans la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), i.e. chemin de fer Côte d'Ivoire/Burkina Faso, liaison routière Liberia/Sierra Leone, etc. On s'attend d'ailleurs à un accroissement du volume des investissements par le biais de projets régionaux.

Priorités de la BAD

Depuis le début de ses opérations de prêts en 1967 jusqu'à la fin de 1983, le Groupe de la Banque a investi environ \$4,8 milliards EU dans les économies des pays africains, sur un total de 692 projets, dont 35 pour-cent sont en cours de réalisation. Le montant total des décaissements cumulés se chiffre, au 31 décembre 1983, à \$1,6 milliard EU.

Ce flux s'est accru rapidement suite à l'ouverture du capital-actions aux membres non-régionaux dont le Canada. En effet, le plan quinquennal

1. Les prêts consentis à des conditions privilégiées par le FAD et le Fonds spécial du Nigéria (FSN) sont assortis de conditions de financement très favorables allant de 0 à 4 pour-cent d'intérêt, 50 ans de délai et de 10 ans de différé d'amortissement au lieu des 9.5 à 10 pour-cent d'intérêt, 15 à 20 ans de délai et de 3 à 5 ans de différé d'amortissement pour des prêts BAD. Également, il faut compter en sus de ces conditions de prêts, des frais de commission statutaires et d'engagement de 1 pour-cent chacun.

opérationnel 1982-1987 du Groupe prévoit des investissements devant s'élever à \$7,3 milliards EU. À la fin de 1983, plus des trois quarts des pays régionaux auront bénéficié des prêts de l'une ou l'autre des institutions de la BAD.

Les secteurs de développement privilégiés par la BAD sont l'agriculture, les équipements collectifs et l'infrastructure. En effet, ce sont ces trois secteurs qui ont bénéficié de la majeure partie des prêts octroyés par le Groupe de la Banque jusqu'à présent.

Cette priorité accordée à l'infrastructure et à l'agriculture malgré que cela implique pour ce dernier secteur une diminution accidentelle de 6 pourcent des engagements cumulés par rapport à 1983 est conforme aux priorités définies par les gouvernements des pays africains dans le Plan d'action de Lagos (PAL) dont l'idée maîtresse est de réaliser le développement socio-économique du continent africain d'ici l'an 2000 en amenant les pays à unir leurs efforts par l'établissement d'une communauté économique africaine. En se donnant pour objectifs le renforcement de l'autosuffisance, la croissance économique et le développement autocentré, le PAL insiste sur l'intégration des réseaux de transport et de communication en vue d'accroître les échanges commerciaux, de même qu'il attache une grande importance à l'autosuffisance en céréales et en produits de l'élevage et de la pêche.

Mobilisation du capital et co-financement

Pour conserver le caractère strictement africain de la BAD, l'ensemble des membres non-régionaux, dont le Canada, ne devra pas détenir plus du tiers du capital-actions de la BAD. De cette manière, les membres africains pourront s'assurer non seulement du contrôle effectif des postes clés de l'institution mais aussi des aspirations qu'elle s'est octroyée à sa création.

L'ouverture du capital-actions aura eu des effets positifs immédiats. Le capital autorisé de l'institution s'est accru considérablement pour passer, depuis sa création, de \$2,7 milliards à \$6,3 milliards EU. L'assise financière de la BAD, et partant sa capacité de mobilisation de capitaux sur les marchés financiers internationaux, a été élargie. Enfin, cette décision a créé un climat de confiance et amélioré la cote de crédit de l'institution.

Il n'est donc pas étonnant que cette décision, associée étroitement à l'obtention récente de la cote trois "A" décernée par la "Moddy's Investor Service" pour l'émission de ses obligations, ait permis à la BAD de se hisser au tout premier rang en ce qui concerne le crédit, à l'instar des autres banques multilatérales de développement.

Outre les ressources financières qu'elle fournit, la BAD joue le rôle de catalyseur en attirant, avec des activités de co-financement, des fonds additionnels provenant de sources multilatérales et bilatérales. Pour répondre aux besoins en développement du continent, des co-financements ont contribué à la réalisation de 22 projets s'élevant à \$930 millions EU pour l'année 1983. Au cours de son programme quinquennal, la BAD intensifiera son effort tendant à attirer des ressources supplémentaires sous forme de co-financement avec d'autres organismes privés et publics.

Le Canada et la BAD

Le Canada contribue déjà au Fonds africain de développement (FAD) depuis 1972. Sa contribution totale dépasse aujourd'hui les \$200 millions EU, soit 9,5 pour-cent de l'ensemble du Fonds. Notre pays se situe donc au troisième rang des pays souscripteurs après le Japon et les États-Unis. Grâce à sa participation en tant que membre de la BAD, le Canada est le quatrième actionnaire non-régional en importance au Conseil d'administration ex-aequo avec la France, après les États-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne. Avec 16,800 actions (\$12,000 EU par action), soit 9,6 pour-cent du capital non régional, le Canada, tel que prévu par l'accord d'adhésion, devra verser 25 pour-cent de la somme au cours des prochaines années, c'est-à-dire \$50,5 millions EU; l'autre 75 pour-cent (\$150 millions EU) demeurant exigible sert de caution lors des emprunts de la BAD sur les marchés internationaux.

Les raisons de la participation canadienne à la BAD sont nombreuses. En termes humains et politiques, l'adhésion à cette institution panafricaine solidifie les liens du Canada avec les pays de la francophonie et du Commonwealth. Elle permet à notre pays de participer à la coopération multilatérale complétant ainsi ses relations bilatérales. Cette participation du Canada lui permet de contribuer au développement des pays où sa présence bilatérale est peu importante ou inexistante. Plus globalement, la participation canadienne, avec celle de d'autres pays non-régionaux, contribue à renforcer la réputation de la BAD et à lui donner l'envergure et l'appui nécessaires pour négocier des emprunts sur les marchés financiers internationaux. Ces prêts serviront à financer des projets dans des pays du continent qui normalement ne pourraient eux-mêmes emprunter. Donc, la participation du Canada à la Banque renforce le mandat de catalyseur du développement africain que la BAD s'est octroyée à sa création. Quant au niveau commercial et économique, les projets de la BAD présentent un marché substantiel pour la vente des biens et services de notre pays. Les marchés offerts sont en pleine croissance, le potentiel est intéressant et parmi nos 200 sociétés officiellement enregistrées auprès du Groupe de la Banque, seules les sociétés expérimentées et agressives pourront à long terme se tailler une place parmi les autres concurrents internationaux.

Le Canada contribue à l'efficacité de la BAD par un apport financier supplémentaire de \$7 millions, échelonné sur la période 1984-1988. Cette aide liée, appelée le Fonds canadien d'assistance technique bilatérale (FCAT), vient en aide aux pays emprunteurs notamment par l'attribution de financements à la préparation de projets viables d'une part, et, d'autre part, pour contribuer à la formation du personnel technique de la BAD.

Succès et avenir

Après vingt années d'exercice, peut-on aujourd'hui qualifier la BAD de succès? La BAD s'est affirmée comme un outil fiable et crédible. Plusieurs indicateurs illustrent ces caractéristiques. Le nombre de ses membres est passé de moins de la moitié des pays africains en 1963-64 aux 50 États

indépendants d'Afrique avec en plus 23 États non-africains. Le personnel qui en 1965 a démarré avec une vingtaine de personnes compte aujourd'hui environ 850 employés dont plus de 350 cadres africains hautement qualifiés dans divers domaines. Du point de vue opérationnel, c'est d'abord sa capacité d'intervention en tant que banque de développement et en tant que groupe s'exprimant par sa capacité d'emprunt sur le marché financier qui n'a cessé de se consolider. C'est aussi le total cumulé des financements effectués se chiffrant actuellement à près de 700 projets.

D'un point de vue strictement financier, la BAD est sans aucun doute un succès, surtout en raison des normes et procédures commerciales et bancaires très strictes qu'elle s'est imposée, i.e. non rééchelonnement des prêts, etc. C'est au nom de cette même rigueur de gestion que certains membres régionaux reprochent à la Banque de ne pas tenir compte de la spécificité du continent africain en utilisant trop strictement les règles et procédures bancaires. À titre d'exemple, certains États emprunteurs sont en faveur d'une plus grande souplesse quant aux coûts locaux des projets qui leur sont imputés alors que d'autres désirent un affinage des politiques, méthodes et procédures de l'organisme vis-à-vis la classification des secteurs de priorité des États bénéficiaires ainsi que des définitions mieux adaptées au cas par cas. Dans cet ordre d'idées, la BAD se propose d'approuver de plus en plus de prêts "hors projets" pour permettre de venir en aide à un ou des secteurs en difficulté (i.e. projets d'entretien, maintenance, etc.) ou encore, pour aider les pays les plus démunis à identifier de bons projets, ce que ces derniers n'ont parfois pas les moyens de faire.

Conclusion

D'ici l'an 2000, on estime que les prêts du Groupe de la Banque pourraient atteindre en termes réels un montant de l'ordre de \$3 à \$5 milliards EU. Le défi que posera l'avenir à la BAD n'est pas tant la distribution des ressources financières que l'adéquation de ces ressources aux besoins les plus essentiels du continent.

Dans la très difficile conjoncture économique que traversent actuellement la plupart des États africains, le vingtième anniversaire de la BAD apparaît donc comme une lueur d'espoir pour le développement future du continent. La BAD est parvenue à faire l'unanimité autour d'elle. Pour les élites africaines, elle demeure un véritable modèle, une preuve de ce que les Africains peuvent accomplir lorsqu'ils s'unissent. □

Helsinki: monologue ou dialogue?

par Sheila Bird

En juillet 1985, les ministres des Affaires étrangères de 35 pays se sont réunis à Helsinki en Finlande pour célébrer le dixième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki. Les ministres devaient passer trois jours à évaluer le document et le processus qui en est issu. Trois jours de discours, de réunions bilatérales et multilatérales ont donc eu lieu entre les ministres des Affaires étrangères des États-Unis, du Canada et de tous les pays de l'Europe à l'exception de l'Albanie.

Cependant, les discours des ministres soviétique et américain étaient tellement différents par leur contenu et par leur choix de cibles qu'il faut se demander s'ils parlaient tous deux du même document. Ces discours illustrent comment le processus d'Helsinki est devenu une véritable médaille à deux faces: un monologue en public et un dialogue en coulisses avec sa part de succès.

En fait, c'est un tirage au sort qui a décidé dans quel ordre les ministres prendraient la parole. Ainsi, l'URSS a obtenu le quatrième rang alors que les États-Unis ont obtenu le sixième rang. Le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Edouard Chevarnadze, faisait ainsi ses débuts sur la scène internationale. Son discours était presque entièrement consacré à des sujets militaires. Il s'est plaint des missiles de croisière américains, du projet américain d'Initiative de Défense Stratégique (IDS) et du développement des armes chimiques. Il a accusé Washington de ne pas vouloir vraiment négocier à la table de Genève.

Quant au secrétaire d'État américain George Shultz, il a parlé presque exclusivement des droits de la personne. Citant vingt cas individuels, il a parcouru une longue liste de violations des droits de la personne en URSS et en Europe de l'Est. Il a donc été question des faibles niveaux d'immigration juive, de la persécution des groupes de surveillance liés à l'Acte final d'Helsinki, des groupes pacifistes, des syndicats et de la suppression des minorités ethniques et religieuses.

Ces deux discours de la part des superpuissances mettent en relief une nette différence dans l'accent à l'égard de l'Acte final d'Helsinki. L'URSS et

Sheila Bird est journaliste. Elle travaille pour Radio Canada international à Ottawa. Sheila Bird a couvert la réunion anniversaire d'Helsinki.

ses alliés insistent sur les relations civilisées entre les États. Les États-Unis et leurs alliés insistent sur les relations civilisées entre un État et ses citoyens.

L'Acte final d'Helsinki a été conçu précisément en vue de trouver un équilibre entre ces deux accents différents de la part des superpuissances. Et c'est en grandes pompes que les 35 chefs de gouvernements l'ont signé le 1^{er} août 1975. On a d'ailleurs fait la promotion de cet acte comme l'instrument devant assurer de bonnes relations entre les États signataires. Le document a reçu l'adhésion du Canada, des États-Unis et de tous les pays européens de l'Ouest et de l'Est à l'exception de l'Albanie. La signature de l'Acte final d'Helsinki a mis fin à la première Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, connue sous le sigle de CSCE. L'Acte final comprend une pléade d'engagements volontaires qu'on a divisé en trois créneaux. Le premier créneau touche la coopération économique, scientifique, technologique et celle qui se rapporte à l'environnement. Le deuxième créneau touche les questions de sécurité en Europe et les mesures militaires propres à créer un climat de confiance. Le troisième créneau que recoupe la déclaration de principes de l'Acte final, touche les questions humanitaires et les droits de la personne: liberté de parole, de religion, de mouvement, réunification de la famille, mariages, le traitement des journalistes, la culture, l'éducation et la libre circulation de l'information. En 1977, à Belgrade en Yougoslavie, puis à Madrid en 1980, les parties à l'Acte ont tenu des rencontres en vue d'assurer le suivi d'Helsinki. Il y a eu aussi en 1981 une conférence à Vienne suite aux travaux de Madrid.

L'Acte final d'Helsinki est en fait la consécration de la détente qui existait au début des années 70. Cet exploit n'a pas été répété depuis car la détente s'est pour ainsi dire évaporée. Il est aussi très difficile pour 35 États, allant de San Marion à l'URSS sans oublier les États-Unis, de s'entendre sur un accord qui couvre autant de points.

Ainsi, à la réunion de Belgrade (1977), les 35 États n'ont pu s'entendre sur plus de trois rencontres thématiques subséquentes à la réunion: une sur la résolution pacifique des disputes, une autre sur la Méditerranée et enfin un forum scientifique. À part ce résultat, les délégations ont précisé qu'elles avaient tenu une réunion et qu'une autre aurait lieu à Madrid en 1980.

Le document final de Madrid avait plus de substance, mais il a été coûteux et a accaparé beaucoup d'énergie. Cette réunion s'est en fait échelonnée sur trois ans et le processus lui-même a été remis en cause par les événements mondiaux et la détérioration des relations Est-Ouest. Il y a eu l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la menace d'une intervention soviétique en Pologne, et à la fin de la Conférence de Madrid, l'affaire du vol 007 de la KAL.

À la Conférence de Madrid, on a par ailleurs approuvé la tenue d'une réunion d'experts sur les droits de la personne, laquelle s'est déroulée à Ottawa en 1985. Et après six semaines de débats houleux, la rencontre des experts de la CSCE sur les droits de la personne à Ottawa a débouché sur le pire résultat de toutes les rencontres dans le cadre de la CSCE: on n'a pas

réussi à s'entendre sur un document final, même pas sur un maigre communiqué de presse pour clôturer la réunion. Avec d'aussi piètres résultats, il n'y a pas de quoi motiver un gouvernement à consacrer des ressources humaines et matérielles à un tel processus. Toutefois, les États membres semblent s'accrocher à l'espoir de meilleurs temps à venir.

Mais une des raisons fondamentales pour expliquer l'intérêt renouvelé des 35 États dans la CSCE est l'importance des enjeux en cause. Pour les pays du bloc de l'Est, l'Acte final d'Helsinki consacre la division de l'Europe suite à la Seconde Guerre mondiale accordant ainsi une légitimité aux prétentions soviétiques sur l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Les soviétiques présentent particulièrement les articles de l'Acte touchant la promotion du désarmement, l'inviolabilité des frontières et la non-ingérence dans les affaires internes des autres États. C'est ce dernier principe que l'URSS invoque quand les pays de l'Ouest accusent Moscou ou ses alliés de violations des droits de la personne. Pour les pays occidentaux, l'Acte final d'Helsinki représente un engagement de la part des pays de l'Est à respecter les droits de la personne, les droits de leurs propres citoyens tels que compris dans l'accord. Le processus offre à long terme aussi aux pays occidentaux un forum en vue de discuter des questions touchant le respect des droits de la personne. Notons que l'URSS tient vraiment à la CSCE puisque Moscou a enduré pendant dix ans de vives critiques de la part des pays occidentaux au chapitre des droits de la personne.

En Occident, l'Acte final d'Helsinki est synonyme de droits de la personne. Mais les insuccès de ce processus sont tellement évidents, que plusieurs associations ethniques, y compris des associations au Canada, ont commencé à questionner le bien-fondé de l'exercice. Ces associations soulignent l'une des conséquences tragiques de la CSCE: la répression exercée à l'endroit des groupes de surveillance de l'Acte en Europe de l'Est. Anatholy Sharansky, Yuri Orlov et d'autres, disent ces associations, ont décidé de se prévaloir de leurs droits. Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark, a déclaré pour sa part, à l'occasion du dixième anniversaire de l'Acte final d'Helsinki, que ces dissidents notoires ont payé par l'exil, le travail forcé dans des camps ou encore par l'emprisonnement leur foi en la liberté et les droits de la personne. M. Clark a ajouté que les Canadiens n'acceptent pas ou n'osent croire qu'un gouvernement puisse être aussi faible ou insécure et aller jusqu'à traiter comme des criminels ou des traîtres ceux et celles qui croient que les 35 États doivent respecter l'Acte final d'Helsinki.

Pourtant, les faits sont là pour prouver le contraire. En effet, selon la Société internationale pour les droits de la personne, en URSS, 75 des 100 individus qui ont créé des groupes de surveillance du respect des droits de la personne selon l'Acte final d'Helsinki ont été traduits devant les tribunaux. Trois d'entre-eux sont morts dans des camps de travail forcé, trois autres ont été consignés indéfiniment à des hôpitaux psychiatriques spéciaux, vingt-huit sont détenus dans des camps de concentration, quatre sont

en prison et douze ont fuit leur domicile et se trouvent en exil dans leur propre pays.

Comme on peut le constater, les Occidentaux n'ont pas eu ce qu'ils recherchaient au chapitre du respect des droits de la personne en souscrivant à l'Acte final d'Helsinki. Les Soviétiques et leurs alliés n'ont pas eu eux non plus ce qu'ils cherchaient. Par exemple, l'URSS a fait des pieds et des mains à la CSCE pour obtenir une conférence sur le désarmement au moment de la réunion de Madrid. Cette conférence n'a pas eu lieu: les pays occidentaux ont craint qu'il s'agissait d'un exercice de propagande de la part des Soviétiques, un exercice qui avait peu à voir avec des mesures efficaces en vue de réduire les tensions militaires en Europe. On est donc arrivé à un compromis: la Conférence de Stockholm sur la confiance, les mesures de sécurité et le désarmement en Europe.

Après tant de déceptions pour ne pas dire d'échecs, pourquoi la CSCE mérite-t-elle d'être appuyée? Trois raisons justifient le maintien du processus: le fait qu'un tel processus existe est une raison en soi, le fait qu'on y discute de sécurité et des mesures militaires propres à créer un climat de confiance en Europe en constitue une seconde, et finalement, le fait qu'on ait accompli des progrès qui somme toute ne sont que de petits succès dans les domaines des droits de la personne et de la coopération en général justifie le processus.

L'Acte final d'Helsinki a amélioré les relations commerciales en Europe. Au chapitre de la protection de l'environnement on compte également des réalisations. Et une étude récente des aspects positifs du processus d'Helsinki par la Commission américaine pour la Sécurité et la Coopération en Europe a souligné que la perspective d'un barrage de critiques de la part des démocraties a forcé les pays de l'Europe de l'Est à redresser certaines situations internes même si cela ne se fait à l'occasion que pour une courte période de temps. Par exemple, il y a eu au cours de la Conférence de Madrid une recrudescence de l'émigration juive en URSS. Au Vatican, on a noté que dans certains pays le processus d'Helsinki a favorisé le respect des libertés religieuses, amélioré la distribution des textes religieux et facilité enfin les contacts entre les divers groupes religieux.

Le processus d'Helsinki a un autre aspect positif en ceci qu'il établit clairement le fait que les préoccupations touchant la sécurité renvoient à celles touchant le respect des droits de la personne et vice-versa. C'est donc en quelque sorte une question d'équilibre entre les deux. Les démocraties occidentales jouissent ainsi au sein du processus d'une marge de manoeuvre en vue de presser les pays de l'Est. En fait, elles disent clairement aux pays de l'Est que toute amélioration au chapitre de la sécurité est liée directement à une meilleure adhésion de la part de ces derniers aux principes de l'Acte final d'Helsinki touchant les questions humanitaires et de droits de la personne. Les pays de l'Est répondent aux démocraties occidentales que leurs dissidents et leurs minorités seraient mieux traités s'il existait moins de tensions en Europe. Cet argument est considéré boiteux par les diplomates occidentaux.

Les défenseurs de ce processus vous diront que le simple fait qu'il existe le justifie pleinement. À leurs yeux, le processus d'Helsinki est le dernier vestige de la détente. Certes, ces mêmes défenseurs vous diront aussi que des résultats concrets seraient pour le moins souhaitables. Le processus d'Helsinki oblige l'Est et l'Ouest à se rencontrer face à face périodiquement afin de discuter des tensions. Et alors que certaines rencontres entre les superpuissances ont été suspendues à l'occasion, à Vienne ou à Genève par exemple, les rencontres se sont poursuivies au sein du processus d'Helsinki. Le processus permet aussi à de nombreuses discussions bilatérales d'avoir lieu. Ainsi, à la conférence anniversaire, on a estimé que plus de deux cents rencontres bilatérales se sont déroulées en l'espace de trois jours. Ces discussions privées ne se traduisent pas en longs discours, en communiqués et en tonnes de papperasse. De telles rencontres entre le Canada et la Pologne, la Finlande et l'Allemagne de l'Est, les États-Unis et l'URSS, sont de loin plus productives. En sortant ainsi des sentiers battus de la rhétorique, les diplomates créent entre-eux des liens qui peuvent servir, sait-on jamais, à pallier des différends entre États ou entre blocs.

C'est ainsi que le processus d'Helsinki est vraiment utile. Par contre, les défenseurs du processus font face à un problème fondamental de relations publiques: comment peut-on en effet bien vendre l'idée d'un tel processus qui n'alimente les manchettes qu'en raison de ses échecs et de ses lacunes? Comment peut-on convaincre le grand public qui s'inquiète de voir si peu d'actions entreprises face aux abus des droits humains que la CSCE n'est pas un faux forum pour diplomates en mal de vacances? Ce problème est d'autant plus épineux que la CSCE ne débouchera pas à court terme sur des résultats d'ampleur et ne nivellera pas de toute évidence des différences idéologiques entre l'Est et l'Ouest. Les résultats ont beau être tangibles, ils demeurent presque toujours trop subtils pour faire les manchettes.

Une question de fond demeure toutefois sans réponse à ce stade-ci: la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe peut-elle se permettre de progresser à pas de tortue pour une autre décennie? En avril prochain à Berne en Suisse, les Canadiens et les autres participants auront l'occasion d'évaluer le processus d'Helsinki dans le cadre d'une conférence sur les contacts humains. Il sera question notamment à Berne de la réunification des familles et de la question du brouillage des ondes courtes.

En novembre prochain, une troisième réunion générale est prévue afin d'assurer le suivi du processus d'Helsinki. Mais chose certaine, la voix des critiques qui réclament l'abrogation de l'Acte final d'Helsinki n'ira qu'en s'amplifiant si des progrès ne sont pas accomplis ou encore si les 35 pays membres ne respectent pas les accords existants. □

Les vessies et les lanternes: L'IDS en question

par Léonard Zamor

Quelques jours après son discours sur l'Empire du Mal, le président Reagan, dans une allocution télévisée maintenant célèbre, donna le coup d'envoi à l'Initiative de Défense Stratégique (IDS) plus connu sous le nom de Guerre des Étoiles. À cette occasion, il déclara entre autres que:

Depuis l'apparition des armes nucléaires, les seules mesures de défense ont été de dissuader l'agression adverse en le menaçant de représaillesNe serait-il pas mieux de sauver des vies humaines au lieu de les venger?J'en appelle à la communauté scientifique qui nous a donné les armes atomiques . . .de nous donner les moyens de rendre ces armes impuissantes et obsolètes.

Ainsi donc, Ronald Reagan, se rangeait du côté des pacifistes, et déclarait la dissuasion nucléaire déstabilisatrice, inhumaine et immorale. Déstabilisatrice, parce qu'on ne saurait à long terme accumuler des armes de plus en plus destructrices sans que cela mène un jour ou l'autre à une catastrophe. Inhumaine et immorale parce que toute la planète est l'otage de la force destructrice des armes nucléaires et du principe de la "destruction mutuelle assurée", mieux connu sous le sigle anglais MAD. D'où la nécessité de prendre de toute urgence des mesures pour éliminer cette épée de Damoclès qui pend au-dessus de la population de la planète, de remplacer MAD par la "survie mutuelle assurée", et de donner "un nouvel espoir à nos enfants au XXI^e siècle". Ce soir-là, M. Reagan prit des airs de prophète. Et sa promesse d'un monde meilleur à l'abri de la menace atomique avait des relents bibliques.

Toutefois, malgré les airs de prophète que se donne le président des États-Unis, l'idée d'une défense anti-missile ballistique (AMB) n'est pas nouvelle. Déjà, dans les années soixante, le président Johnson fut fortement encouragé à développer un système de défense AMB. Mais il refusa d'engager les États-Unis dans une épopée technologique qui relancerait la course aux armements. Préoccupés par les effets déstabilisateurs de la mise sur pieds d'une telle défense, les deux superpuissances acceptèrent en 1972

Léonard Zamor est pigiste. Il sera à compter de 1986 le nouveau rédacteur en chef de Perspective internationales.

de signer un traité qui interdit le déploiement de systèmes de défense AMB fonctionnels particulièrement dans l'espace. Le système de défense mis de l'avant par le président Reagan, s'il venait à aboutir, impliquerait l'abrogation de ce traité qui est sans doute l'une des plus importantes mesures qui n'ait jamais été prise en vue de limiter la course aux armements.

Les origines de l'IDS

Dans une entrevue avec *Newsweek* (18 mars 1985) M. Reagan s'est carrément attribué la paternité de l'idée d'une défense anti-missile basée dans l'espace. Cela n'a pas dû manquer de faire sourire le général Daniel Graham promoteur du projet High Frontier. Lancé aux débuts des années quatre-vingt, ce projet prévoit le déploiement dans l'espace de trois barrages de défense. Le premier serait constitué de 432 satellites armés de missiles non-nucléaires (lasers chimiques) dont le but serait d'abattre les missiles soviétiques peu après leur lancement. Un deuxième barrage servirait de protection supplémentaire contre les missiles qui auraient échappé au premier. Selon Graham, la mise en place des deux premiers tiers du système serait possible dans six ou sept ans. Quant au troisième tiers, il serait mis en place quatre ou cinq ans après, et constituerait une défense ultime contre les têtes nucléaires. Ce projet qui précéda de plusieurs mois le fameux discours de la "Guerres des Étoiles" fut abordé rejeté par les experts du Pentagone. Cela n'empêcha pas le président de ne continuer à jurer que par ce projet, ne tenant aucun compte de l'avis de ses conseillers. Obnubilé par sa fascination toute enfantine pour les choses de l'espace, le président basa sa décision plus sur une profession de foi que sur une analyse de toutes les implications tant techniques que politiques d'un tel projet. Aussi, l'idée que deux puissances de force sensiblement égales peuvent vivre en paix en négociant des réductions balancées de leurs armements est une idée avec laquelle le président refuse de commercer. On ne transige pas avec "l'Empire du mal".

Les bases techniques

Avant de discuter des implications stratégiques et politiques de l'IDS, il serait bon d'en examiner les bases techniques. Il est en effet indispensable, afin d'en apprécier l'énormité, d'avoir une idée des obstacles technologiques que doit franchir ce système de défense pour être un tant soit peu fonctionnel.

Il existe dans la trajectoire d'un missile ballistique trois phases où il peut théoriquement être intercepté. La première est la mise à feu lors de laquelle les missiles portant plusieurs têtes nucléaires sont propulsés dans l'atmosphère. Il existe plusieurs avantages à intercepter ceux-ci lors de cette phase. D'une part, les têtes nucléaires multiples sont encore attachées aux missiles et peuvent être détruites dans leur totalité par une attaque unique. D'autre part, la chaleur et les émissions de flammes et de signaux ultraviolets inhérentes à la mise à feu rendent les missiles facilement détectables par des satellites à plusieurs milliers de kilomètres. En revanche, intercepter des missiles dans cette phase représente des problèmes techniques quasi

insurmontables. En effet pour être fonctionnel un système de défense AMB devrait pouvoir détruire avec une extrême précision dans un laps de temps très court (quatre à cinq minutes), les quelques 2 à 3 000 missiles soviétiques, après qu'ils ont quitté leurs silos. Un tel système devrait de surcroît être en mesure de vérifier l'efficacité de chaque tir et répéter la manoeuvre jusqu'à ce que tous les missiles soient détruits.

Somme toute, un tel système devra être capable:

— de travailler à très grande vitesse. Il doit pouvoir, dans un laps de temps de moins de cinq minutes, détecter les missiles ennemis, les viser et les détruire.

— d'avoir une source d'énergie suffisamment puissante et suffisamment précise pour détruire sa cible à plusieurs kilomètres de distance.

Les seuls types d'armes théoriquement capables d'une telle prouesse sont les lasers et les rayons de particules. Toutefois la mise en action de telles armes demanderait d'extraordinaires sources d'énergie qui dépassent les capacités technologiques actuelles. Admettons toutefois qu'un tel système pourra être déployé dans l'avenir. Il n'en reste pas moins qu'une série de stations d'une telle complexité technique déployée dans l'espace est nécessairement sujette aux défaillances techniques qui la rendrait d'autant moins fiable et d'autre part hautement vulnérable aux attaques ennemies. En outre, un tel système comporte de sérieuses lacunes:

— il ne pourra pas être efficace à cent pour-cent car il sera facile de le contourner par des missiles lancés à partir de sous-marins basés à proximité des côtes américaines, des missiles de "croisière", et par des bombardiers.

— un tel système peut être facilement submergé par l'augmentation du nombre de missiles ennemis et par l'utilisation de pièges ou de leurres.

— enfin, il sera techniquement possible aux Soviétiques de réduire la phase de mise à feu à une ou deux minutes.

Une fois la mise à feu terminée, le missile a atteint la mi-parcours. Et dès lors la cible n'est plus un projectile unique, mais plusieurs têtes nucléaires. Chaque SS-18 soviétique est capable d'en transporter une dizaine de même qu'une grande quantité de leurres. Ainsi donc un système de défense doit dès lors faire face à plusieurs milliers de cibles potentielles. Lors de la troisième phase (la rentrée de la tête nucléaire dans l'atmosphère) la défense est d'autant plus problématique. Car toute explosion nucléaire dans l'atmosphère peut se révéler destructrice pour les villes que l'on prétend défendre.

Malgré tout cela le président Reagan tient ferme à ce projet qu'il ne cesse de présenter comme l'ultime moyen de sauver l'humanité de l'annihilation. Ayant mépris l'avis de ses conseillers, il mit le Congrès (à qui il demanda de voter \$26 milliards pour la recherche) et surtout ses alliés de l'OTAN devant un fait accompli. Pis encore: pour comble d'arrogance il demanda à son secrétaire d'État M. Weinberger de sommer les Alliés de répondre dans un délais de soixante jours. Sa décision prise, il leur demanda de l'avaliser non sans faire miroiter les gains économiques possibles qu'ils

pourraient retirer de leur participation au programme de recherche. La France refusa, Mme Thatcher accepta du bout des lèvres et demanda que tout déploiement du système de défense soit précédé de négociation avec l'URSS, l'Allemagne Fédérale balance encore. Quant au Canada, après plusieurs mois d'hésitation, il refusa toute participation directe du gouvernement dans ce projet, tout en l'approuvant, et en invitant les compagnies canadiennes à y participer. L'hésitation de l'Europe à s'engager dans l'utopie reaganienne s'explique facilement. Les Européens qui s'opposent à l'IDS, le trouvent déstabilisateur et prévoient à courte échéance la fin de toute possibilité d'accord sur les armements. En outre, ils craignent que les États-Unis soient tentés (dans le cas où ils arriveraient à construire un système de défense fonctionnel) de se retrancher dans leur forteresse et de ne plus garantir la défense de l'Europe. Les Français et les Britanniques craignent pour leur part que les Soviétiques ripostent à la défense antimissile des États-Unis par la mise sur pieds de leur propre bouclier spatial qui rendrait impotentes leurs armes nucléaires.

Quoi qu'il en soit les États-Unis n'ont guère besoin de l'appui technique des Européens ou des Canadiens pour mener les recherches de l'IDS. Tout ce que recherchent les dirigeants américains, c'est avant tout un appui moral des Alliés, leur approbation en ce qui concerne l'idée du projet de manière à le justifier. En ce qui concerne le Canada et la Grande-Bretagne, ils ont obtenu cet appui.

De même, aux États-Unis, le président a pu obtenir l'appui inconditionnel de tous ceux qui, pour des raisons idéologiques, religieuses, ou financières, s'opposent à tout accord de désarmements entre les deux superpuissances et qui ont intérêt à ce que la course aux armements (tant sur terre que dans l'espace) se poursuive.

Le point de vue soviétique

L'un des aspects les plus navrants de l'IDS est qu'il a été lancé à brûle-pourpoint, sans chercher à en discuter, a priori, les implications avec le gouvernement soviétique. Un changement aussi catégorique de la politique américaine ne pouvait qu'attiser la méfiance de Moscou. Aussi, les Soviétiques ne tardèrent-ils pas à réagir. Loin de considérer l'IDS comme un simple système de défense, ils y virent un moyen de désarmer l'URSS. Il ne subsistait aucun doute dans leur esprit que les États-Unis voulaient se donner les moyens d'attaquer l'Union soviétique sans crainte de représailles. D'une part, ils continuent à augmenter leur arsenal offensif (pensons au missile MX, au sous-marin Trident II, au bombardier B1 . . .) et cherchent d'autre part à déployer un bouclier contre les missiles soviétiques. Ainsi donc, les seules armes qui seront rendues "impuissantes et obsolètes" sont les missiles soviétiques. Devant cette nouvelle menace, Moscou ne saurait rester inactif. Washington a certainement tort de croire que le seul fait de mettre sur pieds une défense contre les missiles encouragerait les Soviétiques à mettre un terme à leur production d'armes offensives. Le contraire est plus vraisemblable. Moscou n'a jamais accepté d'être relégué au rang de

puissance secondaire et a, jusqu'à présent, relevé tous les défis américains dans le domaine de l'armement, et cela au prix de grands sacrifices.

L'Union soviétique, s'il n'arrive pas à un accord avec les États-Unis, cherchera coûte que coûte les moyens, soit de contourner, soit de détruire le système IDS. M. Gorbatchev, hésitant de s'engager dans cette voie qu'il sait des plus ruineuses pour son pays, proposa récemment une réduction de 50 pour-cent de l'arsenal offensif des deux camps, si Washington abandonnait son programme de défense spatiale. Ce que M. Reagan refusa catégoriquement de faire. On ne discute pas des décisions qui doivent sauver l'humanité.

Dès lors, loin de contribuer à l'élimination des armes nucléaires, l'IDS relancera de plus belle la course aux armements tant offensifs et que défensifs par un enchaînement étourdissant de mesures et de contre-mesures, et la menace de destruction qui plane sur notre planète ne fera que s'accroître. La réalité est incontournable: le programme de défense antimissile ne pourra tenir sa promesse d'assurer une plus grande sécurité.

Lorsque les adversaires de l'IDS mettent ces arguments de l'avant, les zéloteurs du gouvernement américain s'empressent de jouer les vierges offensées. Que nous reproche-t-on, enfin? Après tout l'IDS n'est qu'un programme de recherche. Tout ce que nous demandons au Congrès c'est 26 milliards de dollars pour conduire à bien cette recherche. Il s'agit là d'un leurre. Il est clair que le président américain ne considère pas l'IDS comme la simple continuation du programme de recherche dans lequel les États-Unis se sont engagés depuis déjà quelques années. Si c'était le cas, le Pentagone aurait demandé que l'on fasse passer le budget de la recherche de 2 milliards à environ 4 milliards de dollars, et il ne se serait sûrement pas engagé dans une aventure dont le coût final s'annonce des plus astronomiques; si c'était le cas, le président n'aurait pas annoncé son programme — à grands coups de cette prose emphatique dont il a le secret — comme un changement global de politique, comme un devoir moral envers les générations à venir. D'autre part, peut-on croire qu'après que des milliards auront été dépensés pour la conception d'un tel système, la tentation ne sera pas grande de le tester puis de le déployer? Comment voir dans ce programme de "recherche" autre chose qu'un écran de fumée, qu'une fausse représentation?

De plus, la distinction entre la défense et l'attaque est de pur style. Toute arme est en soi "défensive", la massue comme le bouclier. Le système que prévoit l'IDS s'il est opérationnel pourrait tout aussi bien détruire les satellites d'observation et de communication de l'Union soviétique, les stations de radars, etc. Tout cela au nom de la "défense". Il est indéniable que l'IDS s'inscrit dans le droit fil de la politique de la force et de la supériorité que poursuit le gouvernement Reagan depuis son arrivée au pouvoir. Il faut bien à chaque année trouver une nouvelle arme-miracle qui assurerait la paix par la force. Après le MX (que le président nomme le "gardien de la paix"), le B1, le Trident, voici maintenant l'IDS. Où s'arrê-

tera cette escalade, où s'arrêtera cette vaine et fallacieuse poursuite de la supériorité militaire?

Un autre argument qu'emploient les partisans de l'IDS pour faire taire les contradicteurs c'est: "Les Soviétiques ont de l'avance sur nous dans ce domaine, il faut les rattraper." Nous savons qu'à chaque génération les divers gouvernements américains ont inventé de toutes pièces des supériorités soviétiques pour justifier la mise sur pieds de leurs propres programmes militaires. S'il est vrai que l'URSS a comme les États-Unis poursuivi depuis quelques années des recherches dans le domaine de la défense anti-missile, Moscou est loin d'avoir un programme articulé dont le but serait de déployer une défense dans l'espace.

La diplomatie au lieu des gadgets

Le programme de l'IDS tel que présenté par ses zéloteurs tient de la fausse représentation et est d'autant plus dangereux qu'il risque de trouver écho dans une large proportion de la population qui, dupée par les promesses spécieuses ou impressionnée par le jargon technique, y fondera des espoirs de paix et de sécurité qui seront vite déçus.

Il est nécessaire de trouver de nouvelles méthodes pour résoudre les conflits entre les deux superpuissances. Celles-ci doivent résider avant tout dans la politique et la diplomatie. Il est dangereusement illusoire de croire que des mesures technico-militaires pourraient les remplacer. Tout comme il est naïf de croire que la sécurité ne peut dépendre que de quelques gadgets. Ainsi, plutôt que de s'engager à tout va dans un projet gigantesque et scandaleusement coûteux, un projet résultant plus de l'hybris technologique que de la raison ou de l'analyse, plutôt que de s'engager dans cette voie manifestement déstabilisatrice qui ne peut que relancer la course aux armements et qui aurait pour résultat la mise au rancart de tout dialogue entre les deux superpuissances, n'aurait-on pas intérêt à chercher les moyens de réduire l'arsenal militaire — tant nucléaire que classique — à des niveaux qui ne mettraient pas en danger la survie de la planète? Ne serait-il pas plus sage, plutôt que de le réduire en miettes, de renforcer le traité AMB et d'étendre ses effets aux armes anti-satellites? Ces solutions sont-elles trop simplistes aux yeux du gouvernement Reagan, ou sont-elles trop sensées? La solution reaganienne à la menace nucléaire peut faire penser à celle d'un individu qui, s'étant placé un pistolet sur la tempe, chercherait à résoudre son problème en concevant un casque anti-balles, alors qu'il aurait été plus simple de ranger son arme.

D'autre part, on peut se demander avec tous les problèmes auxquels le monde actuel doit faire face (famine, destruction de l'environnement, sous-développement, etc.), s'il ne serait pas plus à propos que les superpuissances convergent leurs efforts en vue de les résoudre? Serait-ce trop demander? □

DOCS

CA1 EA I56 FRE

no 3&4 1985

Perspectives internationales. --

43205151